

Nombre de Conseillers

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET :

VOTE RAPPORT
DE L'EAU 2022

COMMUNE DE TOURY SUR JOUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération
N°03-10/01

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trois octobre, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, le Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2023

Présent(e)s : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, BAILLY David, de SEZE Charles-Henri, MOINARD Julien

Absent(e)s excusé(e)s : Madame DUCARUGE Corinne (pouvoir à Mme ROBERT Nicole), Monsieur GOZARD Laurent (pouvoir à M. de SEZE Charles-Henri et Monsieur SOTTY Yannick (pouvoir à M. SCHWARZ Roger).

Secrétaire de séance : Monsieur de SEZE Charles-Henri

VOTE RAPPORT DE L'EAU ANNEE 2022

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire concernant le rapport de l'eau 2022,

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le vote du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable pour 2022.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,
A Toury sur Jour, le 3 octobre 2023

Le Maire,
Nicole ROBERT

Le Secrétaire de séance,
Charles-Henri de SEZE



Charles-Henri de Seze

CERTIFIE EXECUTOIRE

Envoi Préfecture le : 05/10/2023

Publié ou Notifié le : 05/10/2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET :

AFFECTATION
DCE 2023

COMMUNE DE TOURY SUR JOUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération
N°03-10/02

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le trois octobre, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, le Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2023

Présent(e)s : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, BAILLY David, de SEZE Charles-Henri, MOINARD Julien

Absent(e)s excusé(e)s : Madame DUCARUGE Corinne (pouvoir à Mme ROBERT Nicole), Monsieur GOZARD Laurent (pouvoir à M. de SEZE Charles-Henri et Monsieur SOTTY Yannick (pouvoir à M. SCHWARZ Roger).

Secrétaire de séance : Monsieur de SEZE Charles-Henri

AFFECTATION DOTATION CANTONALE D'EQUIPEMENT 2023

Madame le Maire annonce au Conseil Municipal que le Conseil Départemental de la Nièvre par courrier du 22 décembre 2022 a décidé d'attribuer à la commune 6 826.00 € au titre de la DCE 2023.

Madame le Maire rappelle que la collectivité dispose d'un délai de deux ans pour effectuer les travaux.

Aussi, il est nécessaire de préciser l'affectation de cette Dotation :

- Travaux bâtiment communaux – création d'un logement communal

Le Conseil ACCEPTE cette répartition et autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits

CERTIFIE EXECUTOIRE

Envoi Préfecture le : 05/10/2023

Publié ou Notifié le : 05/10/2023

Pour extrait certifié conforme,
A Toury sur Jour, le 3 octobre 2023

Le Maire,
Nicole ROBERT

Le Secrétaire de séance,
Charles-Henri de SEZE



Charles-Henri de Seze

Nombre de Conseillers
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET :

DECISION
MODIFICATIVE N°1

COMMUNE DE TOURY SUR JOUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération
N°03-10/03

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le trois octobre, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, le Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2023

Présent(e)s : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, BAILLY David, de SEZE Charles-Henri, MOINARD Julien

Absent(e)s excusé(e)s : Madame DUCARUGE Corinne (pouvoir à Mme ROBERT Nicole), Monsieur GOZARD Laurent (pouvoir à M. de SEZE Charles-Henri et Monsieur SOTTY Yannick (pouvoir à M. SCHWARZ Roger).

Secrétaire de séance : Monsieur de SEZE Charles-Henri

DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil municipal,

Sur le rapport et la proposition de Mme Nicole ROBERT, Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2121-29 et D. 23-42-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et es décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaires M 57,

Vu la délibération adoptant le budget primitif pour l'exercice 2023,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget communal,

ADOpte la décision modificative n°1 sur le budget communal comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61521 : entretien et réparations sur terrains	2 000.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 000.00 €	
D 6411 : Personnel titulaire		2 000.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés		2 000.00 €

Pour extrait conforme,

CERTIFIE EXECUTOIRE

Envoi Préfecture le : 05/10/2023

Publié ou Notifié le : 05/10/2023

Fait à Toury sur Jour, le 3 octobre 2023

Le Maire,
Nicole ROBERT

Le Secrétaire de séance,
Charles-Henri de SEZE

